



Étude comparative de filicides maternels et paternels : facteurs associés et indices comportementaux précurseurs

M. Dubé, S. Hodgins, S. Léveillée and J. D. Marleau

Volume 4, 2004

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1074661ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1074661ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut Philippe-Pinel de Montréal
Service de Médecine et de Psychiatrie Pénitentiaires du Département de
psychiatrie du CHUV (Suisse)

ISSN

1702-501X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dubé, M., Hodgins, S., Léveillée, S. & Marleau, J. D. (2004). Étude comparative de filicides maternels et paternels : facteurs associés et indices comportementaux précurseurs. *Psychiatrie et violence*, 4. <https://doi.org/10.7202/1074661ar>

Étude comparative de filicides maternels et paternels : facteurs associés et indices comportementaux précurseurs

M. Dubé*, S. Hodgins**, S. Léveillé***, J. D. Marleau****

* Ph. D., Centre de Recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), Université de Montréal.

** Ph. D., Département de Psychologie, Université de Montréal.

*** Ph. D., Département de Psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières.

**** Ph. D., Centre de Recherche, Institut Philippe Pinel de Montréal.

L'objectif de l'étude est d'identifier les facteurs associés et les indices comportementaux précurseurs au filicide en comparant les femmes et les hommes. L'étude porte sur tous les filicides connus officiellement au Québec, qui ont été commis sur des jeunes âgés de moins de 18 ans entre le 1^{er} janvier 1986 et le 31 mars 1994. Les données ont été recueillies à partir des dossiers du coroner. Un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes ont tué leur enfant par "altruisme" ou parce qu'elles ne les désiraient pas. D'autre part, une plus grande proportion d'hommes a causé la mort de plus d'un enfant et a tenté de tuer leur conjointe pour des motifs de vengeance à l'égard de celle-ci. Aussi, un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes tuent leur enfant lors d'un épisode d'abus physiques fatals. Enfin, on constate qu'une proportion plus élevée d'hommes que de femmes ne vivait pas avec leur(s) enfant(s) au moment du passage à l'acte. Par conséquent, ces données suggèrent que la dynamique du filicide s'avère différente selon le sexe des individus

Le "fait" filicide (*) est largement diffusé par les médias d'informations et la problématique est connue des intervenants et des chercheurs qui travaillent dans le domaine psycho-légal. Au Québec, de 1986 à 1994, le filicide a fait, en moyenne, 13 victimes par année, ce qui correspond à 3,5 % des homicides américains (Dawson et Langan, 1994) et 5,5 % des homicides canadiens (Wright et Leroux, 1991). Au Québec, et partout ailleurs, la description multifactorielle du filicide est un enjeu de recherche important dans la prévention sociale du problème. Au cours des dernières années, plusieurs recherches cliniques, autant chez les femmes (d'Orban, 1979 ; Marleau, Roy, Laporte, Webanck et Poulin, 1995) que chez les hommes (Campion, Cravens et Covan, 1988 ;

Marleau, Poulin, Webanck, Roy et Laporte 1999) ont été réalisées. Les données montrent que plusieurs types de variables sont associés au filicide. Quelques auteurs affirment que l'interaction de certaines catégories de variables, telles que les aspects dynamiques, pathologiques et situationnels (les différents stressors sociaux), sont plus susceptibles de précipiter ce type d'agir violent. Cependant, compte tenu de la nature clinique de ces études, il est difficile de tirer des conclusions pour l'ensemble des sujets filicides. En effet, les résultats proviennent souvent d'un nombre limité de sujets, la majorité présentant une maladie mentale. À notre connaissance, aucun auteur n'a tenté de comparer les femmes et les hommes filicides à partir de données cliniques.

Il existe très peu de recherches épidémiologiques, c'est-à-dire qui englobent l'ensemble des sujets filicides (autant ceux qui ont été orientés vers le système psychiatrique que ceux qui ont été orientés vers le système pénal) et qui présentent des comparaisons entre les femmes et les hommes — pour une exception, cf. Wilczynski (1997) et Alder et Polk (2001). La recherche la plus complète est celle de Wilczynski (1997). Cette dernière a publié un livre à partir de ces résultats comparatifs collectés en Angleterre et en Australie. Ces données font ressortir des différences majeures entre les femmes et les hommes filicides. Les femmes filicides vivent la plupart du temps seules, sans emploi rémunéré, et tuent plus souvent des enfants de moins d'un an comparativement aux hommes filicides. Aussi, elles sont plus susceptibles que les hommes de souffrir d'un problème de santé mentale au moment du passage à l'acte. Quant aux hommes, ils tuent plus souvent leurs enfants dans un contexte de maltraitance physique sévère. Aussi, on constate l'existence de plusieurs épisodes de violence conjugale envers la conjointe avant le passage à l'acte filicide.

(*) Le filicide est l'homicide volontaire ou involontaire d'un ou de plusieurs enfants par son ou ses parents.

La présente étude compare les femmes et les hommes filicides sur certains facteurs associés favorisant l'apparition de conditions psychologiques susceptibles de précipiter ce type de passage à l'acte. De plus, la comparaison porte également sur des indices comportementaux laissés par ces derniers à leur entourage avant le geste filicide. Les données pour ce projet proviennent d'une cohorte de 75 parents filicides (39 femmes et 36 hommes) ayant tué un enfant ou plus dans la province de Québec (Canada).

Méthodologie

Cohorte

La cohorte de cette étude inclut 75 parents biologiques qui ont tué un enfant ou plus âgé de moins de 18 ans entre le 1^{er} janvier 1986 et le 31 mars 1994 sur l'ensemble du territoire de la province de Québec. En ce qui a trait à la provenance des parents, hormis cinq parents découverts lors d'une fouille minutieuse de divers quoti-

diens, tous les autres ont été répertoriés à même une liste dressée par le bureau du coroner en chef du Québec.

Instrument de mesure

Pour répertorier les facteurs associés et les indices comportementaux précurseurs du filicide, il a été nécessaire de créer et d'employer de façon systématique une grille de lecture inspirée du modèle conceptuel dit "écologique" développé par Bronfenbrenner (1977, 1979). Le but poursuivi, en construisant cet instrument, a été de reconstituer le plus fidèlement possible, pour chacun des parents, l'historique des événements associés à la commission de leur(s) filicide(s). Ainsi, poser des questions précises à propos de faits vérifiables a permis d'extraire des dossiers et des articles de journaux, différents facteurs associés et indices comportementaux. Les facteurs associés sont les caractéristiques socio-démographiques, le contexte micro-social, les caractéristiques situationnelles et les caractéristiques individuelles.

Tableau I : Caractéristiques socio-démographiques des parents filicides.

	Femmes (N = 39)		Hommes (N = 36)		Test statistique
	Fréq.	%	Fréq.	%	
■ Composition de la cellule familiale :					
Vit seul(e) ou avec quelqu'un sans son ou ses enfant(s)	6	15,8	12	33,3	
Vit avec un(e) conjoint(e) et son ou ses enfant(s)	16	42,1	19	52,8	
Vit sans conjoint(e), seul(e) ou non avec son ou ses enfant(s)	16	42,1	5	13,9	
Total :	38	100,0	36	100,0	X (2, N = 74) = 7,97, p = 0,019*
Information manquante :	1		0		
■ Source de revenu la plus récente :					
Emploi	8	22,9	19	59,4	
Assurance-chômage ou Bien-Être Social	14	40,0	9	28,1	
Revenus du (de la) conjoint(e) ou des parents du protagoniste	13	37,1	4	12,5	
Total :	35	100,0	32	100,0	X (2, N = 67) = 10,22, p = 0,006**
Information manquante :	4		4		

Tableau II : Contexte micro-social des filicides.

	Femmes (N = 39)		Hommes (N = 36)		Test statistique
	Fréq.	%	Fréq.	%	
■ Homicide du ou de la conjoint(e) :					
Homicide ou tentative	2	5,1	11	30,6	
Ni homicide, ni tentative	37	94,9	25	69,4	
Total :	39	100,0	36	100,0	X (1, N = 75) = 8,45, p = 0,004***
■ Nombre de parents ayant tué :					
1 enfant	31	79,5	20	55,6	
2 à 4 enfants	8	20,5	16	44,4	
Total :	39	100,0	36	100,0	X (1, N = 75) = 4,93, p = 0,026*
■ Motivation du parent à commettre le(s) filicide(s) :					
Mesure de représailles envers le ou la conjoint(e)	4	10,5	14	38,9	
Abus physique fatal	4	10,5	10	27,8	
"Altruisme"	15	39,5	5	13,9	
Autre motivation	1	2,6	3	8,3	
Enfant non-désiré	7	18,4	0	0,0	
Psychose	7	18,4	4	11,1	
Total :	38	100,0	36	100,0	X (5, N = 74) = 21,91, p = 0,001***
Information manquante :	1				

*p < ou = 0,05

**p < ou = 0,01

***p < ou = 0,001

Tableau III : Caractéristiques situationnelles des parents filicides.

	Femmes (N = 39)		Hommes (N = 36)		Test statistique
	Fréq.	%	Fréq.	%	
■ Mauvais traitements :					
Est-ce que les dossiers fournissent des renseignements concernant des mauvais traitements infligés à un ou des enfants par leur parent filicide ?					
Mauvais traitements non-signalés au D.P.J. et dévoilés à la police suite à l'homicide :	7	17,9	11	30,6	
Mauvais traitements signalés au D.P.J. avant l'homicide mais n'ayant pas été retenus par celui-ci :	4	10,3	2	5,6	
Mauvais traitements signalés au D.P.J. et retenus par ce dernier avant l'homicide :	1	2,6	2	5,6	
Absence de mauvais traitements signalés au D.P.J. et dévoilés à la police avant et après l'homicide :	27	69,2	21	58,3	
Total :	39	100,0	36	100,0	Test non valide
■ Violence conjugale :					
Est-ce que la violence conjugale figure parmi les informations aux dossiers des parents filicides ?					
Violence conjugale ayant conduit à des accusations criminelles avant l'homicide :					
	0	0,0	5	13,9	
Violence conjugale dévoilée à la police après l'homicide :					
	9	23,1	15	41,7	
Absence de violence conjugale :					
	30	76,9	16	44,4	
Total :	39	100,0	36	100,0	X₂ (2, N = 75) = 10,66, p = 0,005**
■ Types de violence conjugale					
Violence psychologique :					
Oui	5	12,8	16	44,4	
Non	34	87,2	20	55,6	
Total :	39	100,0	36	100,0	X₁ (1, N = 75) = 9,29 p = 0,002**
■ Violence physique :					
Oui	3	7,7	10	27,8	
Non	36	92,3	26	72,2	
Total :	39	100,0	36	100,0	X₁ (1, N = 75) = 5,27 p = 0,022*
■ Violence sexuelle :					
Oui	0	0	2	5,6	
Non	39	100	34	94,4	
Total :	39	100	36	100,0	Test non valide
■ Menaces de mort :					
Oui	1	2,6	8	22,2	
Non	38	97,4	28	77,8	
Total :	39	100,0	36	100,0	Test non valide
*p < ou = 0,05 **p < ou = 0,01 ***p < ou = 0,001					

Déroulement

Dans un premier temps, une demande au bureau du coronar en chef du Québec a été effectuée afin d'obtenir la liste des jeunes âgés de moins de 18 ans qui sont décédés au Québec suite à une agression commise par leur(s) parent(s) entre 1986 et 1994. Une fois effectuée l'identification des jeunes victimes (n = 100) et des parents filicides, les dossiers d'enquête des coroners les concernant ont été consultés ainsi que les documents y étant annexés : rapports d'enquêtes de police, extraits de dossier psychiatrique, résumés de dossier médical, comptes rendus d'enquêtes menées par la Commission de la Protection de la Jeunesse (CPJ) ainsi qu'un rapport d'évaluation et d'intervention de la DPJ.

Dans un deuxième temps, grâce à ces renseignements, un dépouillement systématique a été fait dans les grands quotidiens québécois (*Le Soleil, La Presse, The Gazette* et le

Journal de Montréal), à la recherche des articles rapportant les circonstances de chacun de ces drames familiaux. Au cours de cette investigation, des articles relatant l'histoire de cinq autres familles québécoises ont été découverts. Le nombre de parents filicides, estimé à partir de la liste dressée par le bureau du coronar en chef, est alors passé de 70 à 75 et celui des enfants décédés, de 100 à 105.

Durant chaque fouille de dossiers et de journaux, l'information recueillie a été retranscrite intégralement en regard des objectifs poursuivis tout au long de cette étude, et ceci, dans le but de pouvoir analyser l'ensemble de ces informations dans leur intégrité, avant de les répertorier (**) de façon systématique à l'aide de l'instrument décrit précédemment. De cette manière, une information pouvait être tirée de plus d'une source à la fois.

(**) Cette procédure a facilité particulièrement la cotation de variables telles que les motivations des parents filicides ou l'autopsie diagnostique.

Analyses statistiques

L'ensemble des variables étant de nature catégorielle, les tests statistiques employés pour comparer les femmes et les hommes sont le Chi-carré (X^2) et le *Fisher's Exact Test* (FET), ce dernier étant utilisé lorsque le nombre de fréquences théoriques attendues est inférieur à cinq et le nombre de comparaisons de groupes effectuées égal à un. Le seuil de probabilité alpha retenu est de 0,05.

Résultats

Facteurs associés

Caractéristiques socio-démographiques

Tel que démontré au Tableau I, une proportion plus élevée de femmes (42 %) que d'hommes (14 %) était parents uniques, alors qu'un pourcentage plus grand d'hommes (33 %) que de femmes (16 %) vivaient séparés de leur(s)

Tableau IV : Consultations des parents auprès des professionnels (les) de la santé durant l'année précédant leur(s) filicide(s).

	Femmes (N = 39)		Hommes (N = 36)		Test statistique
	Fréq.	%	Fréq.	%	
■ Consultation(s)					
Absence de consultation	18	46,2	25	69,4	
Total :	39	100,0	36	100,0	X (1, N = 75) = 4,15, p = 0,042*
■ Consultations avec					
un médecin :	7	35,0	4	36,4	
un psychiatre ou un psychologue :	2	10,0	2	18,2	
un travailleur social :	6	30,0	2	18,2	
Deux ou plus parmi les suivants : médecin, psychiatre, psychologue, travailleur (se) social(e), infirmier(e), autre professionnel (le) :	5	25,0	3	27,3	
Total :	20	100,0	11	100,0	Test non valide
Information manquante	1				

*p < ou = 0,05 **p < ou = 0,01 ***p < ou = 0,001

Tableau V : Indices comportementaux précurseurs de filicide laissés par certains parents durant l'année précédant le crime.

	Femmes (N = 39)		Hommes (N = 36)		Test statistique
	Fréq.	%	Fréq.	%	
■ Le parent a tenté de se suicider :					
Oui	2	5,3	4	11,1	
Non	36	94,7	32	88,9	
Total :	38	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,424
■ Le parent a exprimé des idées suicidaires :					
Oui	4	10,3	2	5,6	
Non	35	89,7	34	94,4	
Total :	39	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,676
■ Le parent a menacé de tuer son ou sa conjoint(e) :					
Oui	1	2,6	9	25,0	
Non	38	97,4	27	75,0	
Total :	39	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,006**
■ Le parent émet le désir d'un avortement :					
Oui	2	5,1	0	0,0	
Non	37	94,9	35	100,0	
Total :	39	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,494
■ Le parent a entrepris des démarches pour placer son ou ses enfant(s) en adoption ou dans un foyer d'accueil :					
Oui	5	12,8	0	0,0	
Non	34	87,2	36	100,0	
Total :	39	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,055
■ La mère a camouflé sa grossesse et son accouchement (néonaticide) :					
Oui	5	12,8	0	0,0	
Non	34	87,2	36	100,0	
Total :	39	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,055
■ Le parent souffre d'anxiété et d'auto-dépréciation liées à son rôle de parent :					
Oui	5	12,8	0	0,0	
Non	34	87,2	36	100,0	
Total :	39	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,055
■ La mère souffrait d'une dépression post-natale :					
Oui	4	10,3	0	0,0	
Non	35	89,7	36	100,0	
Total :	39	100,0	36	100,0	FET (N = 75), p = 0,116

*p < ou = 0,05 **p < ou = 0,01 ***p < ou = 0,001

enfant(s) ($\chi^2 = 7,97$, $dl = 2$, $p < 0,05$). Par ailleurs, il faut noter que plus de pères (59 %) que de mères (23 %) occupaient un emploi au moment du drame, les femmes (77 %), contrairement aux hommes (41 %), tirant plutôt leurs revenus de l'assurance-chômage, du bien-être social de leur conjoint ou de leur(s) parent(s) ($\chi^2 = 10,22$, $dl = 2$, $p < 0,01$).

Le contexte micro-social

Comme on peut le constater au Tableau II, un pourcentage plus considérable d'hommes (31 %) que de femmes (5 %) ont tué ou tenté de tuer aussi leur conjointe ($\chi^2 = 8,45$, $dl = 1$, $p < 0,01$). De même, une plus grande proportion d'hommes (44 %) que de femmes (21 %) ont causé la mort de plus d'un enfant et, à l'inverse, un pourcentage plus élevé de femmes (80 %) que d'hommes (56 %) ont fait une seule victime ($\chi^2 = 4,93$, $dl = 1$, $p < 0,05$). En ce qui concerne la motivation, des différences ressortent entre les femmes et les hommes ($\chi^2 = 21,91$, $dl = 5$, $p = 0,001$). Premièrement, un plus grand nombre de femmes que d'hommes ont tué leur(s) enfant(s) afin de les soustraire aux contrecoups psychologiques et sociaux que pouvaient engendrer, soit une séparation conjugale anticipée, réelle ou imaginée, soit une situation de violence conjugale ou encore leur propre détresse psychologique et sociale (motivation "altruiste" : 40 % *versus* 14 %). Deuxièmement, 18 % des mères ont causé la mort de leur enfant parce qu'elles ne le "désiraient" pas, plutôt que de le placer en famille d'accueil ou en adoption, alors qu'aucun père n'a agi de la sorte. Troisièmement, la vengeance envers la conjointe constitue une motivation plus souvent rencontrée chez les hommes que les femmes (39 % *versus* 11 %), soit à cause d'une séparation anticipée, réelle ou imaginée, d'un contexte de violence conjugale ou de la perte d'une garde parentale. En dernier lieu, les abus physiques fatals envers un enfant ont été davantage le fait des hommes que des femmes (28 % *versus* 11 %).

Caractéristiques situationnelles

La violence conjugale figure aux dossiers de plus d'hommes que de femmes (56 % *versus* 23 %) antérieurement au drame. Parmi ces hommes, certains (14 %) ont été incriminés pour ces comportements avant la perpétration du filicide ($\chi^2 = 10,66$, $dl = 2$, $p < 0,01$). En ce qui concerne les formes de violence conjugale, les hommes avaient exercé surtout des épisodes de violence psychologique (44 % *versus* 13 %, $\chi^2 = 9,29$, $dl = 1$, $p < 0,01$) et de violence physique (28 % *versus* 8 %, $\chi^2 = 5,27$, $dl = 1$, $p < 0,05$) envers leur conjoint(e).

Caractéristiques individuelles

Un pourcentage plus important de femmes que d'hommes (54 % *versus* 31 %) avaient consulté au moins un(e) professionnel(le) de la santé durant l'année précédant leur(s) homicide(s) ($\chi^2 = 4,15$, $dl = 1$, $p < 0,05$).

Indices comportementaux précurseurs

Quant aux indices comportementaux précurseurs durant l'année précédant le passage à l'acte, un seul diffère au plan statistique : une proportion plus grande d'hommes que de femmes (25 % *versus* 3 %) avait menacé de tuer leur conjoint(e) ($\chi^2 = 8,16$, $dl = 1$, test de Fisher, $p < 0,01$).

Discussion

Les données de cette recherche indiquent plusieurs différences significatives au plan statistique entre les femmes et les hommes filicides quant à certaines caractéristiques socio-démographiques, au nombre de victimes, à la violence conjugale et quant à un indice comportemental, soit les menaces de mort. Ces résultats corroborent les données de certains auteurs (Wilczynski, 1997 ; Marleau, Roy, Webanck, Laporte et Poulin, 1999 ; Alder et Polk, 2001) et suggère que la dynamique du filicide varie en fonction du sexe des agresseurs. De plus, ces résultats démontrent l'importance de tenir compte de ces différences pour une meilleure prévention.

L'examen des données socio-démographiques indique que les femmes vivent plus souvent seules avec leurs enfants et que très peu d'entre elles occupent un emploi rémunéré au moment du passage à l'acte. Ces données sont conformes à celles de Wilczynski (1997) et celles des autres études cliniques (d'Orban, 1979 ; Husain et Daniel, 1984 ; Marleau et al., 1995). Plusieurs femmes vivaient seules et avaient peu de contacts sociaux. Souvent, les seuls liens étaient ceux qu'elles entretenaient avec leurs propres enfants. Ces agents de stress socio-économiques constituent des éléments importants à prendre en compte dans le contexte du filicide.

Les données montrent aussi que plusieurs hommes ont tué ou tenté de tuer leur conjointe au moment du délit. Ce geste appelé "familicide" est un geste presque exclusivement masculin (Daly et Wilson, 1988 ; Rodenburg, 1971 ; Somander et Rammer, 1991 ; Wilson, Daly et Daniele, 1995). En effet, il est très rare qu'une femme tue son conjoint et ses enfants. Plus particulièrement chez les hommes, le passage à l'acte peut se présenter de deux façons : une première dynamique vise un ou des enfants, tandis que la seconde vise la femme et les enfants, ces derniers faisant partie d'un projet homicide. Selon Ewing (1997), les hommes qui tuent leur femme et leurs enfants (familicide) présentent plus souvent des affects dépressifs lesquels, en association avec des traits de contrôle et de dépendance, sont associés au passage à l'acte.

Dans la présente étude, on observe aussi que les hommes ont fait plus de victimes que les femmes (Rodenburg, 1971 ; Silverman et Kennedy, 1988 ; Marleau et al., 1995 ; Somander et Rammer, 1991 ; Marks, 1996). Ce résultat s'explique en partie par la dynamique des familicides ; en effet, lors de ces délits, le fait de tuer plusieurs membres de la famille est associé au nombre de victimes plus élevé chez les hommes. Chez les femmes, la majorité tue un seul enfant. La dynamique filicide maternelle est centrée davantage sur un seul enfant. Certains auteurs ont déjà insisté sur ce point en faisant référence à un enfant surinvesti par la mère (Resnick, 1969) ou par la perception par la mère que l'enfant avait des pouvoirs surnaturels et/ou démoniaques, principalement dans le cas des femmes psychotiques (Lewis, Baranoski, Buchanan et Benedek, 1998).

Les données indiquent également que les motivations varient en fonction du sexe des agresseurs. En effet, un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes ont tué leur(s) enfant(s) par altruisme ou parce qu'elles ne les désiraient pas. Chez les

hommes, les motivations sont différentes : plusieurs d'entre eux ont commis un geste filicide pour des motifs de vengeance à l'égard de la conjointe ou dans le contexte d'abus physiques fatals. Ces données sont en accord avec celles de Wilczynski (1997). Les données de la littérature indiquent que les femmes filicides, qui effectuent un passage à l'acte dans un contexte "altruiste", présentent souvent une pathologie psychiatrique, en particulier une dépression majeure ou des symptômes dépressifs importants. Les hommes, quant à eux, tuent plus souvent dans un contexte de vengeance ou d'abus physique. Leur mode de relations interpersonnelles et d'interactions familiales semble donc être axé sur la vengeance. Ces deux types de motivation montrent clairement qu'ils semblent se percevoir plus fréquemment "attaqués" dans leur masculinité, soit par leur conjointe (dans la période qui suit la séparation) ou l'un de leurs enfants (il arrive que les enfants désobéissent ou, dans d'autres situations, surtout chez les jeunes enfants, des hommes croient que certains comportements, comme les pleurs et/ou coliques, sont carrément dirigés envers eux). Les hommes et les femmes diffèrent aussi quant à la violence conjugale. Ainsi on constate que plus d'hommes avaient perpétré des comportements violents envers leur conjointe (usage de violence psychologique sous forme de menaces de mort, entre autres, ou encore, usage de violence physique ou sexuelle). Ce résultat souligne l'importance de se questionner sur la possibilité de prévenir le filicide/familicide par cette voie.

De plus, et ce même si la différence n'apparaît pas significative, plus d'hommes que de femmes avaient maltraité leur(s) enfant(s). Il est important de prendre note que, pour 18 des 27 parents maltraitants, aucun dévoilement de sévices n'avait été porté à l'attention d'une institution judiciaire, médicale ou sociale. Par ailleurs, dans le cas où les parents étaient connus de la DPJ (n = 6) ou du tribunal de la jeunesse (n = 3), ceux-ci vivaient avec leur(s) enfant(s) au moment du drame.

Quant aux caractéristiques individuelles, une différence apparaît statistiquement significative : soit le nombre de consultations auprès d'un(e) professionnel(le) de la santé durant l'année précédant le filicide. Ainsi, tel qu'on peut l'inférer de plusieurs études antérieures (d'Orban, 1979 ; Husain et Daniel, 1984 ; Somander et Rammer, 1991 ; Wilczynski, 1993 ; Marleau et al., 1995), on note aussi qu'une proportion plus importante de femmes que d'hommes avait consulté un(e) professionnel(le) de la santé durant l'année antérieure au filicide. Ce point est très important et souligne, du moins chez les femmes, que les professionnels de première ligne doivent être vigilants à différents signaux (pour une liste complète, cf. Dubé et Hodgins, 2001 ; Marleau et al., 1995 ; Roy et al., 2003).

Enfin, en ce qui concerne les indices comportementaux précurseurs de filicide durant l'année précédant le passage à l'acte, un seul résultat a donné une différence statistiquement significative entre les femmes et les hommes, soit la variable "menaces de mort" envers le (la) conjoint(e). Ainsi, on a observé que plus d'hommes que de femmes avaient menacé de tuer leur conjointe. Ce dernier résultat est associé aux éléments de violence conjugale déjà notés. De plus, cet élément relatif à la violence conjugale est surtout présent chez les hommes qui ont commis un familicide.

Certaines limites se dégagent de cette recherche. Premièrement, il est important de mentionner qu'il est possible que certains cas de filicides n'aient pas été comptabilisés dans la cohorte, car des accusations n'ont pu être portées ou, dans certains cas, le corps des victimes n'a jamais été retrouvé (surtout chez les jeunes enfants). Malgré cela, les analyses ont été effectuées sur un grand nombre de sujets, ce qui représente un exercice comparatif rarement fait et porteur de sens, surtout dans le contexte d'une standardisation des variables. Deuxièmement, il faut être prudent

dans l'interprétation des données, car il est possible qu'il existe plusieurs sous-groupes de parents filicides. En effet, l'examen des données provenant des hommes montre que certains ont commis un familicide et d'autres un filicide. Il faut aussi être prudent, car plusieurs sujets se sont suicidés ou ont tenté de se suicider après le passage à l'acte. Ils constituent peut-être des groupes distincts, et cela, quel que soit le sexe des agresseurs.

Conclusion

Les données de ce projet soulignent alors que plusieurs variables permettent de différencier les hommes et les femmes. Ce résultat milite en faveur d'approches préventive et thérapeutique différentes afin de mieux cerner la problématique du filicide. L'analyse comparative effectuée a permis d'aller plus loin que les approches descriptive et clinique employées majoritairement dans les autres recherches. En effet, grâce à la grille d'analyse, il a été possible de collecter de l'information et de la comparer entre les femmes et les hommes. Le type de devis employé par les auteurs était toujours biaisé par la possibilité que les variables comparées ne soient pas uniformes d'une étude à l'autre. Dans le futur, il serait pertinent d'effectuer d'autres analyses comparatives, en mettant l'accent sur le fait que certains hommes ont tué leur conjointe et d'autres non, et aussi sur le fait que certains se sont suicidés. Aussi, il serait important de faire des analyses multivariées afin de contrôler pour certaines variables ; en effet, ce type d'analyse est très rare (pour une exception, cf. Lewis et al., 1998). Ainsi, il en découlera une meilleure compréhension de la dynamique filicide.

Bibliographie

- Alder C., Polk K. *Child victims of homicide*. Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- Bronfenbrenner U. *Toward an experimental ecology of human development*. *American Psychologist*, 1997 ; 32 (7) : 513-531.
- Bronfenbrenner U. *Contexts of child rearing : Problems and prospects*. *American Psychologist*, 1979 ; 34 (10) : 844-850.
- Campion J.F., Cravens J.N., Covan F. *A study of filicidal men*. *American Journal of Psychiatry*, 1998 ; 145 : 1141-1144.
- Daly M., Wilson M. *Homicide*. New York, Aldine de Gruyter, 1988.
- Dawson M., Langan P.A. *Murder in Families*. Special report at Office of Justice, 1994.
- D'Orban P.T. *Women who kill their children*. *British Journal of Psychiatry*, 1979 ; 134 : 560-571.
- Dubé M., Hodgins S. *Filicides maternels et paternels maltraitants : facteurs de risque et indices comportementaux précurseurs*. *Revue québécoise de psychologie*, 2001 ; 22 : 81-98.
- Ewing P. *Fatal families : The dynamic of intrafamilial homicide*. Thousand Oaks (CA), Sage Publications, 1997.
- Husain A., Daniel A. *A Comparative Study of Filicidal and Abusive Mothers*. *Canadian Journal of Psychiatry*, 1984 ; 29 : 596-598.
- Marks M.N. *Characteristics and causes of infanticide in Britain*. *International Review of Psychiatry*, 1986 ; 8 : 99-106.
- Lewis C.F., Baranoski M.V., Buchanan J.A., Benedek E.P. *Factors associated with weapon use in maternal filicide*. *Journal of Forensic Science*, 1998 ; 43 : 613-618.
- Marleau J.D., Roy R., Laporte L., Webanck T., Poulin B. *Homicide d'enfant commis par la mère*. *Canadian Journal of Psychiatry*, 1995 ; 40 : 142-149.
- Marleau J.D., Poulin B., Webanck T., Roy R., Laporte L. *Paternal filicide : A study of 10 men*. *Canadian Journal of Psychiatry*, 1999 ; 44 : 57-63.
- Marleau J.D., Roy R., Webanck T., Laporte L., Poulin B. "Les parents qui tuent leurs enfants" in Proulx J., Cusson M., Ouimet M. (dir.), *Les violences criminelles*, Saint-Nicholas, Les Presses de l'Université Laval, p. 107-129.
- Resnick P.J. *Child Murder by Parents : A Psychiatric Review of Filicide*. *American Journal of Psychiatry*, 1979 ; 126 : 325-334.
- Rodenburg M. *Child murder by depressed parents*. *Canadian Psychiatric Association Journal*, 1971 ; 16 : 41-48.
- Roy R., Poulin B., Laporte L., Marleau J.D., Webanck T. *Le suivi clinique des mères filicides*. *PRISME*, 2003 ; 41 : 104-111.
- Silverman R.A., Kennedy L.W. *Women Who Kill Their Children*. *Violence and Victims*, 1988 ; 3 : 113-127.
- Somander L.K.H., Rammer L.M. *Intra-and extrafamilial child homicide in Sweden 1971-1980*. *Child Abuse and Neglect*, 1991 ; 15 : 45-55.
- Wilczynski A. *A Socio-Legal Study of Parents who Kill their Children*. London, University of Cambridge, 1993.
- Wilczynski A. *Child homicide*. London, Greenwich Medical Media Ltd, 1997.
- Wilson M., Daly M., Daniele A. *Familicide : The Killing of Spouse and Children*. *Aggressive Behavior*, 1995 ; 21 : 275-291.
- Wright C., Leroux J.P. *Les enfants victimes d'actes criminels violents*. *Juristat*, 1999 ; 11 : 1-13. ■